



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois



Rapport d'activité 2022

Composition du comité

Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente
Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, Vice-Présidente
M. Eduardo Camacho-Hübner, Municipal à Chavannes-près-Renens, Membre
M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, Caissier
M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, Secrétaire
Mme Brigitte Bignens, Adjointe administrative AJESOL à Ecublens, Membre
M. Alain Plattet, Chef de service à Chavannes-près-Renens, Membre
Mme Marine Stäheli, Cheffe de service à Saint-Sulpice, Membre

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 - 18 membres

Pour la Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

M. Eduardo Camacho-Hübner, Conseiller municipal, Mme Loubna Laabar, Syndic, Mmes Rigamonti, Corinne Rochat, Sandra Thelin, M. Florian Ruf, pour le Conseil communal.

Pour la Commune d'Ecublens (8) :

Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pittet Blanchette, Conseillères municipales, Mmes Deborah Demontis, Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Taisia Terrettaz, M. Didier Realini pour le Conseil communal. M. Rubén Segovia, pour le comité de l'APE d'Ecublens.

Pour la Commune de Saint-Sulpice (4) :

Mmes Anne Merminod et Corinne Willy, Conseillères municipales, Mme Alice Kaeser Moser, et M. Stéphane Billeter pour le Conseil communal.

Mot de la Présidente

En début d'année, l'analyse de fonctionnement de l'AJESOL, mandatée à la HEIG-VD a bien fait travailler le comité qui s'est appliqué à mettre en œuvre rapidement les recommandations issues de cette étude. Amélioration des conditions des accueillantes familiales de jour, processus, liens avec les structures et d'autres éléments sur l'organisation d'un AJESOL futur qui seront réfléchis lors d'une nouvelle journée au vert en 2023. L'amélioration des conditions des accueillantes de jour passe par une revalorisation salariale et des conditions de travail ainsi que par l'implémentation de nouveaux outils informatiques permettant à ces dernières de travailler en lien avec le système sur des tablettes informatiques qui leur ont été fournies. Le passage vers cette modernisation se fait en douceur mais apportera un meilleur confort pour tous les acteurs de cette prestation d'accueil. Le comité a élaboré, en partenariat avec les structures d'accueil, une nouvelle prestation liée à l'amélioration des compétences pour l'inclusion d'enfants à besoins particuliers. Il a profité d'un nouveau financement de la FAJE

destiné à favoriser l'emploi d'un coordinateur/trice à l'inclusion dans les réseaux. Il a de plus fait une demande afin de bénéficier du fond d'impulsion pour projets novateurs afin de mettre sur pied un projet pilote sur deux années comprenant un coordinateur, un soutien psychologique et un soutien pédagogique pour les structures accueillant ces enfants. Il en résulte, avec l'accord de la FAJE et des communes, une nouvelle entité qui sera hébergée et dirigée par la commune de Chavannes-près-Renens, dotée de 3.1 EPT. Le comité est fier de ce projet unique qui servira d'expérience dans le canton.

A la suite de deux apports financiers non prévus, octroyés par la FAJE, le comité a pu appliquer par deux fois une baisse sur la facture des parents pour tous les types d'accueil de jour.

Il a été également réalisé deux directives de l'AJESOL. La directive régissant l'utilisation des aides au démarrage et la directive régissant l'utilisation de l'aide à la pierre.

Le comité a été également satisfait de la décision des communes d'indexer les salaires de leur personnel en compensation de l'inflation. La garderie privée membre du réseau a aussi pu indexer ses salaires à 3%.

Activités 2022 et perspectives

Au total, ce sont 1'132 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2022, répartis comme suit :

- 406 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 564 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 162 enfants en accueil familial.

Accueil familial de jour :

Il se compose de 27 accueillantes en milieu familial (AMF), qui ont assuré la prise en charge de 162 enfants, ce qui représente un total de 97'444 heures d'accueil durant cette année. La coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance des accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées à leur domicile. Cette année, 31 visites ont été effectuées dont 3 non planifiées. Ces visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau de la qualité de l'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées. A noter également que 6 entretiens de médiation entre des accueillantes et des parents placeurs ont eu lieu afin de résoudre des différends.

A l'image de ce qui se passe en accueil collectif, il y a de plus en plus de demandes de placements pour des enfants à besoins particuliers. Cette année nous avons accueilli 6 situations avec ce profil. Nous comptons sur la mise en place du projet « Inclusion » initié par l'Ajesol pour relever cet important défi.

Deux cafés contacts ont pu être organisés avec pour but d'offrir un lieu et un espace ressource aux accueillantes, de les sensibiliser à participer avec les enfants et de partager leur quotidien avec des pairs. Quatre formations sur différents thèmes tels que la santé, les repas, le langage, l'égalité entre filles et garçons ont pu être suivies par les accueillantes. Une cinquième formation, directement liée à l'introduction d'une tablette informatique pour la saisie de la présence des enfants a été dispensée par petits groupes d'accueillantes.

Depuis 2015, le nombre d'accueillantes, au niveau cantonal, tend à diminuer. Cette tendance est aussi constatée dans notre réseau. C'est pourquoi il a été décidé de revaloriser ce métier par une amélioration des conditions générales et notamment salariales qui ont été revues à la hausse. Ces modifications entrent en vigueur au 1er janvier 2023. Nous espérons ainsi maintenir l'attractivité de ce métier qui est complémentaire à l'accueil collectif de jour par le fait qu'il peut permettre un accueil avec des horaires plus souples pour les parents.

Accueil collectif :

Le tableau ci-après résume les places actuellement disponibles dans le Réseau ainsi que les projets qui sont prévus ces prochaines années afin de répondre de manière significative aux besoins des parents :

Plan de développement - Années 2021 à 2026						
	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026
Accueil préscolaire (0 - 4 ans)	225 (+44)	225	225	354 (+129)	354	354
Accueil parascolaire (5 - 12 ans)	369 (+27)	369	389 (+20)	425 (+36)	425	425
Descriptif objectif du réseau						
<i>Accueil préscolaire (0 - 4 ans)</i>						
	2021	44	places nouvelle structure à Saint-Sulpice			
	2024	44	places nouvelle structure à Ecublens			
	2024	66	places nouvelle structure à Chavannes-près-Renens			
	2024	19	places garderie des Pâquis à Saint-Sulpice			
<i>Accueil parascolaire (5 - 12 ans)</i>						
	2021	15	places collège de la Plaine, Chavannes-près-Renens			
	2021	12	places collège de la Concorde Chavannes-près-Renens			
	2023	20	places APEMS Coquerellaz, Ecublens			
	2024	36	places UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice			

Pour 2023, le comité va continuer ses réflexions concernant l'avenir de l'AJESOL, toujours avec l'aide de la HEIG-VD. Il a planifié d'élaborer un plan de communication en faisant appel à un travail d'étudiant dans le domaine de la communication. Le personnel éducatif du réseau pourra bénéficier des rencontres régionales du Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP). Ces dernières rassemblent le personnel éducatif de différentes structures d'accueil collectif souhaitant réfléchir à un aspect lié à la pratique professionnelle et à la qualité de l'accueil.

Tous mes remerciements vont aux acteurs impliqués dans le fonctionnement de l'AJESOL, au dynamisme de mes collègues du comité, au travail sans relâche de l'administration de l'AJESOL et de tout le personnel des structures.

Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente:
Pascale Manzini